

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget du Québec 2019-2020

Une volonté de rendre les entreprises plus compétitives dans une économie en transformation, selon la FCCQ et la CCVD

Val-d'Or, le 22 mars 2019 – Le premier budget du ministre Éric Girard fournit des outils intéressants pour les entreprises, dont des mesures attendues par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) pour assurer la compétitivité des entreprises et les épauler dans leurs défis de main-d'œuvre.

« Les entreprises vont se reconnaître dans ce budget économique, qui vise à les aider à recruter la main-d'œuvre dont elles ont besoin, à ajouter des mesures pour améliorer leurs moyens de production et à prendre le virage numérique », commente Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ.

Main-d'œuvre : un coup de main pour le recrutement et la rétention

L'apport des travailleurs expérimentés est essentiel dans le contexte actuel : « La réduction des impôts des travailleurs expérimentés et celle des charges sur la masse salariale pour les entreprises qui les embauchent constituent des mesures gagnants-gagnantes », souligne Stéphane Forget et Stéphan Ferron, président de la CCDV, qui souhaitent que l'aide aux petites entreprises puisse être étendue aux plus grandes, à la lumière des résultats de ces mesures.

Pour la FCCQ et la CCVD, l'investissement de 730 M\$ supplémentaires sur cinq ans contribuera à répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises du Québec. Cependant, alors que les entreprises se transforment, les travailleurs en emploi doivent quant à eux pouvoir bénéficier de formations leur permettant de s'adapter à ces changements.

Équilibre budgétaire et croissance des entreprises : continuer dans la bonne direction

La bonification de la capitalisation d'Investissement Québec, de 4 G\$ à 5 G\$ pour la prochaine année, permettra d'investir davantage auprès des entreprises, notamment sous forme de prêts et prises de participation. Cela constitue une réponse à la demande de la FCCQ de faciliter l'accès au capital, particulièrement pour soutenir la croissance des entreprises – il faut cependant assurer une complémentarité avec le secteur privé.

En plus de poursuivre les versements au Fonds des générations, le gouvernement maintient l'équilibre budgétaire en s'attaquant plus tôt que prévu à la réduction de la dette brute, avec pour objectif d'atteindre 45 % du PIB en 2025-2026.

Développement économique des régions du Québec : des moyens pour nos ambitions

Pour la FCCQ et la CCVD, l'objectif de déployer le plus rapidement possible le réseau Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans les régions qui ne sont toujours pas desservies faisait partie des priorités de ses recommandations prébudgétaires. « Le gouvernement réserve 400 M\$ pour les sept prochaines années, mais nous croyons tout de même qu'il doit y avoir un maximum de branchement au réseau à l'intérieur du mandat, d'ici 2022 », souligne Stéphane Ferron.

L'ajout de 15 G\$ supplémentaires dans le Plan québécois des infrastructures 2019-2029 est également une bonne nouvelle, puisqu'il est nécessaire de se doter des ressources qui permettront de combler les besoins en développement, mais également en maintien des actifs. « Une grande partie des investissements qui seront nécessaires pour la prochaine décennie iront aux projets en transport, ainsi que pour les infrastructures publiques, notamment en éducation et en santé », remarque Stéphane Forget.

La FCCQ et la CCVD souhaitent obtenir plus de précisions quant à l'élargissement de la portée du fonds Capital Mines Hydrocarbures, dorénavant le Fonds Capital Ressources naturelles et Énergie, afin que les entreprises en exploration et exploitation puissent obtenir les informations nécessaires à cette prise de participation permettant le développement de leurs projets.

Investissement et productivité : des possibilités de croissance durable

Près de 709 M\$ sont prévus en innovation dans le budget. Les investissements de plus de 329 M\$ pour accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle, notamment en appuyant la mise à niveau des connaissances et des compétences, favoriseront une meilleure intégration d'applications d'intelligence artificielle en entreprise.

La FCCQ et la CCVD saluent également la réduction des délais de projets d'approbation pour les projets d'investissement, dont un montant de 34,3 M\$ sur cinq ans pour réduire le délai des traitements des dossiers d'autorisation environnementale et accroître les ressources, surtout en région, affectées à l'analyse des impacts sur la faune de ces projets.

Pour la FCCQ et la CCVD, la volonté du gouvernement de miser sur les opportunités de développement économique et d'innovations technologiques pour accroître la capacité du Québec à lutter contre les changements climatiques mérite d'être soulignée. À cet égard, le gouvernement prévoit un investissement de 410 M\$ pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique. De ce montant, 320 M\$ visent les grandes entreprises, pour les aider à saisir les opportunités qu'offrent les changements climatiques et assurer leur compétitivité à l'échelle globale. Afin de maximiser les principes d'économie circulaire, la poursuite de la modernisation des centres de tri est déterminante, et 20 M\$ sont réservés pour les cinq prochaines années.

Climat d'affaires : encourager un environnement dynamique

Le Québec fait face à certains enjeux, en ce qui a trait à l'entrepreneuriat et au repreneuriat. La FCCQ demandait des interventions concrètes en ce sens dans ses demandes prébudgétaires et dans son plan *Accélérer le rythme*, en accord avec la position de la CCVD « Investir pour accroître l'entrepreneuriat et encourager les jeunes Québécois à se diriger vers ces carrières stimulantes est assurément une bonne mesure, surtout devant le constat d'un ralentissement de l'indice entrepreneurial au Québec en comparaison avec les autres provinces », soulignent Stéphane Forget et Stéphan Ferron.

Pour la FCCQ et la CCVD il sera important de bien accompagner les nouvelles entreprises pour accéder au capital de risque et ainsi pouvoir investir dans leur croissance, et en leur permettant autant que possible un cadre flexible pour tester de nouvelles idées innovantes, ce que l'on appelle le concept de bac à sable réglementaire.

« C'est un budget qui vise à améliorer le climat d'affaires et encourager l'entrepreneuriat des jeunes et les entreprises en région, à travers les diverses mesures », souligne Stéphane Forget. « Ce budget permet de prévoir que la bonne croissance économique des dernières années se poursuivra, mais il importe de garder l'œil sur les menaces de ralentissement de cette croissance », conclut Stéphan Ferron.

À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 130 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information:

CCVD

Corinne Larose
Agente de communication
clarose@ccvd.qc.ca
819 825-3703

FCCQ

Joanne Beauvais
Directrice, Communications
joanne.beauvais@fccq.ca
514 844-9571, poste 3242
Cell : 514 928-8373